



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Secrétariat général de la  
défense  
et de la sécurité nationale

Agence nationale de la sécurité  
des systèmes d'information

## **Rapport de maintenance ANSSI-CC-2020/07-M02**

### **Plateforme ID-One Cosmo V9.1 masquée sur le composant IFX SLC32**

**Identification du matériel 092915**

**Certificat de référence : ANSSI-CC-2020/07**

Paris, le 16 mai 2022

Le directeur général de l'Agence nationale de la  
sécurité des systèmes d'information

**Guillaume POUPARD**

[ORIGINAL SIGNE]



## AVERTISSEMENT

Le niveau de résistance d'un produit certifié se dégrade au cours du temps. L'analyse de vulnérabilité de cette version du produit au regard des nouvelles attaques apparues depuis l'émission du certificat n'a pas été conduite dans le cadre de cette maintenance. Seule une réévaluation ou une surveillance de cette nouvelle version du produit permettrait de maintenir le niveau de confiance dans le temps.

Toute correspondance relative à ce rapport doit être adressée au :

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale  
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information  
Centre de certification  
51, boulevard de la Tour Maubourg  
75700 Paris cedex 07 SP

[certification@ssi.gouv.fr](mailto:certification@ssi.gouv.fr)

La reproduction de ce document sans altération ni coupure est autorisée.

## 1 Références

[CER]	Rapport de certification ANSSI-CC-2020/07, Plateforme ID-One Cosmo V9.1 masquée sur le composant IFX SLC32, Identification du matériel 092914, 31 mars 2020.
[MAI]	Procédure : Continuité de l'assurance, référence ANSSI-CC-MAI-P-01.
[R-M01]	Rapport de maintenance ANSSI-CC-2020/07-M01, Plateforme ID-One Cosmo V9.1 masquée sur le composant IFX SLC32, Identification du matériel 092914, 23 juillet 2020.
[R-S01]	Rapport de surveillance ANSSI-CC-2020/07-S01, Plateforme ID-One Cosmo V9.1 masquée sur le composant IFX SLC32, Identification du matériel 092914, 28 mars 2022.
[IAR]	<i>Cosmo V9.1 for Vitale IMPACT ANALYSIS REPORT</i> , référence FQR 110 9898, version 2, 16 mars 2022.
[SOG-IS]	<i>Mutual Recognition Agreement of Information Technology Security Evaluation Certificates</i> , version 3.0, 8 janvier 2010, <i>Management Committee</i> .
[CCRA]	<i>Arrangement on the Recognition of Common Criteria certificates in the field of information Technology Security</i> , 2 juillet 2014.

## 2 Identification du produit maintenu

Le produit objet de la présente maintenance est « Plateforme ID-One Cosmo V9.1 masquée sur le composant IFX SLC32, Identification du matériel 092915 » développé par la société IDEMIA.

Le produit « Plateforme ID-One Cosmo V9.1 masquée sur le composant IFX SLC32, Identification du matériel 092914 » a été initialement certifié sous la référence ANSSI-CC-2020/07 (référence [CER]).

Il a déjà fait l'objet d'une maintenance sous la référence ANSSI-CC-2020/07-M01 (référence [R-M01]).

La version maintenue du produit est identifiable par les éléments suivants :

Éléments de configuration		Origine
Identification matérielle du produit	092915 (code SAAAAR de la plateforme)	IDEMIA
Identification de la plateforme	5B 03 (numéro & version de masque)	
Identification du composant	54 (pour SLC32)	INFINEON TECHNOLOGIES AG

### 3 Description des évolutions

Le rapport d'analyse d'impact de sécurité (référence [IAR]) mentionne que les modifications suivantes ont été opérées :

- le certificat du composant BSI-DSZ-CC-1110-V3-2020 a été mis à jour par BSI-DSZ-CC-1110-V4-2021 ;
- l'ajout d'un « *lock platform* » empêchant la sélection de l'*Issuer Security Domain* et du *Supplementary Security Domain*.

### 4 Fournitures applicables

Le tableau ci-dessous liste les fournitures, notamment les guides applicables au produit maintenu. La dernière colonne identifie l'origine de la prise en compte par l'ANSSI du document correspondant. En particulier, [R-M02] référence la présente maintenance.

Les guides contenant de nouvelles recommandations sécuritaires obligatoires par rapport au certificat initial apparaissent en gras.

[GUIDES]	<i>ID-One Cosmo V9.1 Biometry Pre-Perso Guide</i> , référence FQR 110 9208, version 9, 01/12/2021.	[R-M02]
	<i>Platform Flash Image Generation</i> , référence FQR 110 9402 version 1, 27/11/2019.	[CER]
	<i>OS Secure Acceptance Process</i> , référence FQR 110 8921, version 1, 24/09/2018.	[CER]
	<i>ID-One Cosmo V9.1 Biometry Reference Guide</i> , référence FQR 110 9200, version 8, 16/03/2022.	[R-M02]
	<i>ID-One Cosmo V9.1 platform - Javadoc</i> , référence FQR 110 9242, version 1.	[CER]
	<i>JCVM_PATCH</i> , référence FQR 110 8805, version 2, 23/08/2019.	[CER]
	<b><i>ID-One Cosmo v9.1 Biometry Applet Security Recommendations</i></b> , référence FQR 110 9237, version 3, 10/01/2022.	[R-S01]
	<i>ID-One Cosmo v9.1 Biometry Application Loading Protection Guidance</i> , référence FQR 110 9238, version 1, 09/10/2019.	[CER]
[ST]	Cibles de sécurité de référence: <i>Security Target ID-One Cosmo v9.1</i> , référence FQR 110 9246, version 12, 16/03/2022.	[R-M02]
	Version publique : <i>Security Target Lite ID-One Cosmo v9.1</i> , référence FQR 110 9395, version 8, 16/03/2022.	[R-M02]
[CONF]	Liste de configuration du produit : <i>ID-One Cosmo v9.1 Configuration List</i> , FQR 110 9295, version 7, 12/04/2022.	[R-M02]

## 5 Conclusions

Les évolutions listées ci-dessus sont considérées comme ayant un impact mineur.

Le niveau de confiance dans cette nouvelle version du produit est donc identique à celui de la version certifiée.

Les évolutions mineures du présent produit ne remettent pas en cause les évaluations menées en composition sur ce produit.

## 6 Reconnaissance du certificat

### Reconnaissance européenne (SOG-IS)

Ce certificat est émis dans les conditions de l'accord du SOG-IS [SOG-IS].

L'accord de reconnaissance européen du SOG-IS de 2010 permet la reconnaissance, par les pays signataires de l'accord<sup>1</sup>, des certificats ITSEC et Critères Communs. La reconnaissance européenne s'applique, pour les cartes à puce et les dispositifs similaires, jusqu'au niveau ITSEC E6 Elevé et CC EAL7 lorsque les dépendances CC sont satisfaites. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



### Reconnaissance internationale critères communs (CCRA)

Ce certificat est émis dans les conditions de l'accord du CCRA [CCRA].

L'accord « *Common Criteria Recognition Arrangement* » permet la reconnaissance, par les pays signataires<sup>2</sup>, des certificats Critères Communs.

La reconnaissance s'applique jusqu'aux composants d'assurance du niveau CC EAL2 ainsi qu'à la famille ALC\_FLR. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



---

<sup>1</sup> La liste des pays signataires de l'accord SOG-IS est disponible sur le site web de l'accord : [www.sogis.eu](http://www.sogis.eu).

<sup>2</sup> La liste des pays signataires de l'accord CCRA est disponible sur le site web de l'accord : [www.commoncriteriaportal.org](http://www.commoncriteriaportal.org).